

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

5 OCTOBRE 2009

**Présents :** MM DEMERSSEMAN/ CHIVORET/ ROLAND/ GAUDRE /DUSAUSOY /  
MMES LECLERCQ/ OGIEZ/ PEYRONIE/MM FABRE /LACHEREZ/ PLICHON.  
**Excusés :** M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)  
M. DUPRE (a donné pouvoir à M. GAUDRE)  
MME NEIRYNCK (a donné pouvoir à M. FABRE)  
MME DUBOIS (a donné pouvoir à M. ROLAND)

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H45.

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE

#### Modifications apportées :

Page 4 : remplacer le terme « promoteur » par « bailleur social»

Adopté

Page 5 : paragraphe « épicerie »

Monsieur Jean Michel Gaudré souhaite que le paragraphe soit rédigé comme suit :

Le montant H.T. de l'opération s'élèverait à 16 000€.

Le dossier FISAC a été déposé, nous allons obtenir une subvention de l'ordre de 30% du coût d'acquisition du matériel et des travaux hors main d'oeuvre communale effectués en régie.

Page 6 : la chasse au fort de Noyelles lez Seclin

Remplacer « une subvention de 200€ par an pourrait bien être allouée contre l'entretien des lieux ».

Par « un droit de chasse de 200€ par an sera demandé avec l'entretien des lieux ».

Adopté

### **Délégation aînés – vie sociale**

#### 1 - Colis des aînés

Il est proposé de maintenir le prix des colis destinés aux aînés soit 25€ par colis.

Pour information 203 colis seront distribués dont 80 colis aux plus de 70 ans.

Adopté.

#### 2 - La semaine bleue

Madame Françoise Leclercq rappelle la décision du conseil municipal du 30 mars concernant le partenariat avec la Macif. Une pièce de théâtre est programmée le 22 octobre, salle Caulier de 14H00 à 16H00 sur le thème « accidents domestiques et équilibre des personnes âgées ».

### 3 - Repas à domicile

Monsieur le Maire en accord avec Monsieur le Maire de Wattignies propose une livraison le jour même de la consommation (sauf le week end). Yvan sera chargé de la livraison du mercredi.

Adopté.

## **Délégation service jeunesse**

### 1 - Soirée patoisante

Il est proposé l'organisation d'une soirée patoisante le 27 mars 2010.

Le spectacle « parlez parlache » est retenu.

La municipalité prend en charge le coût du spectacle. L'organisation est à charge de l'Office d'Animation.

### 2 - Terrain multisports

La demande de subvention est en cours d'examen. Elle sera proposée aux élus du conseil général début décembre.

### 3- Demande du Football Club

Monsieur Stéphane Roland donne lecture de la demande du Football Club concernant la prise en charge par la commune du traçage du terrain. Monsieur Stéphane Roland souligne que dans les autres communes, le traçage est à la charge de la collectivité.

Monsieur Dusausoy fait remarquer que le Football Club demande 2 heures. Pourquoi ne pas confier la tâche à Monsieur Destaebel qui vient d'être employé 35H par semaine.

Adopté. Le calendrier des matchs devra être déposé auprès de Xavier, il conviendra également de prévenir en cas d'annulation de match.

## **Délégation Finances**

### 1 – Subvention panneaux solaires

Monsieur Jean Michel Gaudré présente un projet de subvention et fait part d'une demande d'aide d'une famille noyelloise qui rappelle que cela était dans le programme électoral.

Le dossier doit être traité en deux temps :

- Le Conseil est-il pour ou contre le principe d'une subvention « panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ?

Mesdames Peyronie et Ogiez rappellent que l'équipe municipale avait pour volonté de favoriser le développement durable.

Monsieur Plichon fait remarquer qu'il serait souhaitable d'établir un règlement avant attribution afin de préserver l'esthétique et être attentif aux déclarations préalables.

Les principes de subvention sont adoptés à 14 voix pour, 1 abstention, 0 contre.

- Mode de calcul et montant des aides accordées  
Deux principes sont proposés : une aide calculée au m<sup>2</sup> avec un plafond à ne pas dépasser ou un forfait.

Madame Peyronie estime que pour se prononcer, il est souhaitable que le Conseil Municipal détermine si la décision de subventionner les panneaux solaires est prise dans le but de faire un geste pour l'écologie ou pour rembourser l'investissement fait par les familles noyelloises.

Le geste pour l'écologie est retenu. Le forfait est donc plus adapté et plus en adéquation avec la décision de subventionner.

Les montants proposés sont :

- Solaire thermique : solaire CESI 350€, solaire COMBI 500€
- Solaire photovoltaïque : 600€

Adopté à 14 voix pour, 1 abstention.

### 2 – Panneaux lumineux

Monsieur Jean Michel Gaudré informe qu'une convention avec le conseil Général est nécessaire avant la pose du panneau.

### 3 – Cabine téléphonique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la cabine téléphonique sur la place va être changée et sera accessible aux personnes handicapées.

## **Délégation Urbanisme et Travaux**

Monsieur le Maire présente au nom de l'assemblée les félicitations à Jean Paul Chivoret et son équipe pour le travail accompli.

Liste des travaux :

Monsieur Jean Paul Chivoret donne le détail de cette liste. Une réunion commission travaux est prévue le 15 octobre prochain avec notamment :

- Les clôtures du terrain de jeux (en attente des devis)
- Discussion sur le terrain de jeux
- Etude du cimetière

Concernant l'accessibilité du cimetière aux personnes en fauteuil roulant, il a été décidé dans un premier temps de retirer le schiste dans les allées.

- Electrification parking terrain de foot

Nous sommes dans l'attente des devis. Il est précisé que cette électrification pourra servir à la friterie, la pâtisserie et l'éclairage du cimetière.

Monsieur le Maire informe que le SIMERE peut rembourser dans 2 ans une partie de cet investissement soit 10% du montant HT.

- Numérotation 4 rue de Wattignies

Monsieur Jean Paul Chivoret informe qu'il est souhaitable de revoir la numérotation de cet immeuble qui n'a pas d'accès sur la rue de Wattignies. L'entrée de cet immeuble se trouve Clos du Manier.

Il est proposé de donner le n°1 Clos du Manier à ce bâtiment puis des lettres aux logements à l'intérieur.

Adopté.

- Bac à végétaux

Il est proposé de fermer le bac à végétaux le matin à partir du 7 novembre prochain.

Adopté.

### **Délégation Culture**

1- Exposition des artistes noyellois

13 artistes noyellois vont exposer durant 3 jours, les 13, 14 et 15 novembre. Un hommage à Monsieur Sylvain sera rendu à cette occasion.

2- Journées du patrimoine

Le samedi, 7 à 8 personnes ont visité le musée et l'église. Le dimanche, 25 à 30 personnes.

3- Sortie Culturelle à Arras

Déjà 33 personnes sont inscrites pour la sortie.

4- Inauguration du retable

La cérémonie inaugurale s'est bien passée. L'éclairage sera revu afin de mettre mieux en valeur le retable. Le chauffage de l'église sera revu également afin d'éviter l'humidité.

### **Délégation aux Affaires Intercommunales**

Monsieur Alain Dusausoy, délégué de la commune auprès du SIMERE, distribue le compte rendu d'activité du SIMERE et notamment la synthèse pour la Commune de Noyelles lez Seclin.

- Information sur le trafic de l'aéroport

Trafic des 8 premiers mois 2009 par rapport aux 8 premiers mois 2008 :

Stabilité du trafic aérien

Une augmentation de 11% du trafic passagers a été constatée alors qu'il est noté une diminution des vols intérieurs et une augmentation des vols nationaux.

Les décollages se font à l'ouest dans 85% des cas (Seclin-Noyelles les Seclin) en cas de vent (15%) ils se font vers la Belgique. Les trafics de nuit diminuent notamment de 23h00 à 6H00 (34%).

Madame Peyronie fait remarquer que le couloir de décollage se rapproche de Noyelles lez Seclin (axe de la rue de Wattignies), cet avis est partagé par ses collègues du conseil Municipal.

Monsieur le Maire souhaite que chaque noyellois écrive à l'aéroport avec copie à la mairie. L'adresse mail sera notée sur le prochain Noyelles Communiqué.

Monsieur Alain Dusausoy précise également que sur les 85% de décollages vers Noyelles lez Seclin, les 20% des décollages font un crochet par l'autoroute et se déplacent vers Attiches.

## Affaires Générales

### 1 - Constitution d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour le complexe sportif intercommunal.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il va rencontrer prochainement les Maires d'Emmerin et Houplin Ancoisne afin de tracer les bases de ce projet.

### 2 – Entrevue avec les riverains de la rue d'Emmerin

Monsieur le Maire a reçu une délégation des habitants de la rue d'Emmerin. Il a confirmé que le dossier n'était pas oublié, qu'une réunion avec LMCU avait eu lieu en mai dernier mais que le budget n'était toujours pas voté pour 2009.

Il a rappelé que si les travaux de la rue de Wattignies ont été réalisés c'est qu'il s'agissait des budgets votés en 2008. Il faut absolument que le projet de la rue d'Emmerin soit dans les priorités de LMCU.

Le dossier sera relancé auprès de Monsieur Debreu, Madame Aubry et le conseil Général puisqu'il s'agit d'une voie départementale. Monsieur le Maire informe l'assemblée des propositions des riverains :

- Pétitions illustrées de faits marquants
- Limitation de la vitesse à 30KM/H
- Pose de miroirs (attention aux convois exceptionnels)
- Demande de contrôles de police
- Priorité marquée à droite rue de Cassignies
- Donner l'accès au parking de la supérette pour les riverains qui n'ont pas de garage
- Itinéraire conseillé en venant d'Emmerin
- Signalisation à l'entrée du village comme Houplin Ancoisne

David Fabre propose également de poser des panneaux de sensibilisation avec le nombre de voitures qui passent chaque jour.

Il est demandé également que soit reposé le panneau indicateur de vitesse.

Monsieur le Maire propose de limiter la vitesse à 30KM/H au cœur du village.

Adopté 9 pour, 1 abstention et 5 contre.

### 3 – Information Motion Commissariat

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse du Ministère de l'Intérieur. Il propose également une motion de soutien au Conseil Municipal de Wattignies suite aux dégradations qui viennent de se produire.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Fabre rappelle l'idée émise d'une police municipale avec les autres communes. Des contacts ont été pris.

La fermeture du terrain de jeux par exemple pourrait être confiée à la Police Municipale de Houplin Ancoisne.

### 4 – Demande de subvention SODEMECA

Une demande de subvention a été faite afin de financer leur participation à la manifestation de Clermont Ferrand. Le Conseil municipal décide de donner une subvention de 552€, soit 2 € par salarié par solidarité au comité d'entreprise.

Adopté.

### 5 – Installation d'une rôtisserie

Monsieur le Maire informe qu'il est saisi d'une demande d'implantation d'une rôtisserie, le mercredi de 15H00 à 20H00 sur le parking du football club. Tarif 10€ par mois payable au trimestre.

Adopté 9 pour, 5 contre, 1 abstention.

### 6 – Permanence écrivain public

Il est sollicité le prix d'une salle pour une permanence d'un écrivain public. La salle de réunion de la Mairie au rez-de-chaussée sera mise à disposition.

## **Questions Diverses**

### Nouveau percepteur

Monsieur le Maire informe l'assemblée du changement de percepteur depuis juillet 2009.

Madame Campin, nouveau percepteur, sollicite le versement de l'indemnité de conseil.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil à Madame Campin au taux maximum.

### Révision du PLU

Le conseil municipal adopte la modification de zone au Fort de Noyelles lez Seclin proposée par le conseil municipal.

## **Informations Diverses**

### Carte bancaire

Monsieur Fabre demande s'il est possible d'étudier la possibilité de paiement par carte bancaire (internet et mairie) pour le règlement des factures cantine, garderie, ALSH.

### Séjour ski février 2010

6 jeunes sont déjà inscrits, un mailing de rappel va être adressé à chaque jeune cette semaine.

### Courrier inondation Burkina Faso, Asie

Pas de suite donnée.

### Football Club

Félicitations aux joueurs qui ont gagné en coupe de France.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 23H00.